



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Paris pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement
professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

CAP		Session 2010		Code(s) Examen(s)	Tirages
Sujet		AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS		50 251 33	
Epreuve :		EPREUVE EP3			
Coefficient :	6	Durée :	1 heure 30	Feuillet :	1 / 8
				Numéro candidat	

Sujet à rendre agrafé dans une copie modèle E.N

SUJET CANDIDAT EP 3

ON DONNE :

1. Un appareil extincteur mobile ou fixe à mettre en service.
2. Deux appareils extincteurs mobiles ou fixes pour effectuer leur maintenance.
3. Le matériel et outillage nécessaire.
4. La matière d'œuvre nécessaire.
5. Documents techniques à remplir (étiquette de vérification, rapport d'intervention, registre de sécurité).

ON DEMANDE :

1. De réaliser les opérations nécessaires pour que le matériel extincteur soit en état de fonctionnement prêt à être installé à son emplacement.
2. De remplir les documents joints (étiquette de vérification, rapport d'intervention, registre de sécurité).
3. D'émettre toutes remarques ou suggestions relatives à la situation donnée.

ON EXIGE :

1. Respect des normes et procédures en vigueur.
2. Appareil apte à fonctionner conformément aux spécifications du constructeur.
3. Documents techniques remplis sans erreur.

CAP		Session 2010		Code(s) Examen(s)	Tirages
Sujet		AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS			
Epreuve :		EPREUVE EP3			
Coefficient :	6	Durée :	1 heure 30	Feuillet :	2 / 8
Numéro candidat					

RAPPORT DE VÉRIFICATION ET D'ENTRETIEN DES EXTINCTEURS

Identification du technicien : Numéro candidat indiqué ci-dessus

ADRESSE D'INTERVENTION	NOM ET ADRESSE DE FACTURATION	RAPPORT N°
		DATE DE VISITE

CONSIGNES PARTICULIERES :

N°	MATERIEL VERIFIE (TYPE / CAPACITE)	EMPLACEMENT	ANNEE MISE EN SERVICE	MARQUE CONSTRUCTEUR	DERNIERE DATE DE RECHARGE	REMARQUES

PRESTATION OU FOURNITURES PIECES DETACHEES

OBSERVATIONS PARTICULIERES

QTE	DESIGNATION
	Pose extincteur
	Joint de tête E-P/6-9
	Joint de diffuseur CO ₂
	Anneau ou goupille de sécurité
	Scellé de garantie du contrôle
	Etiquette avertissement électrique P-CO ₂
	Filtre ou tamis E/6-9
	Percuteur E-P/6-9
	Soufflette avec lance pulv. et tuyau E/6-9
	Soufflette avec tuyau P6
	Soufflette avec tuyau P9
	Tromblon CO ₂ 2kg
	Tromblon avec flexible CO ₂ 5kg
	Support mural
	Pulvérisateur E.P.
	Charge additif 6 et 9 litres
	Charge poudre 6 et 9 kilogrammes
	Cartouche
	Requalification CO ₂ 2kg et 5kg

CACHET ET SIGNATURE DU CLIENT

Exemplaire
CLIENT

Nous vous remercions de vérifier l'exactitude des adresses ci-dessus.
La signature du présent rapport vaut bon de commande et accord sur les travaux effectués.

CAP		Session 2010		Code(s) Examen(s)	Tirages
Sujet		AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS			
Epreuve :		EPREUVE EP3			
Coefficient :	6	Durée :	1 heure 30	Feuillet :	4 / 8
Numéro candidat					

ETIQUETTE DE VERIFICATION EXTINCTEUR N° 1			ETIQUETTE DE VERIFICATION EXTINCTEUR N° 2		
ENTREPRISE DE VERIFICATION DES APPAREILS EXTINCTEURS			ENTREPRISE DE VERIFICATION DES APPAREILS EXTINCTEURS		
Année de mise en service			Année de mise en service		
Date (mois, année)	VIR/C M.A.A. / RD	Matricule	Date (mois, année)	VIR/C M.A.A. / RD	Matricule

ETIQUETTE DE VERIFICATION EXTINCTEUR N° 3

ENTREPRISE DE VERIFICATION DES APPAREILS EXTINCTEURS		
Année de mise en service		
Date (mois, année)	VIR/C M.A.A. / RD	Matricule

Etiquette de transport conforme à l'arrêté du 1 ^{er} juin 2001												
Date de prochaine vérification												
ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
MOIS	JAN.	FER.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.

CAP		Session 2010		Code(s) Examen(s)	Tirages
Sujet		AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS			
Epreuve :		EPREUVE EP3			
Coefficient :	6	Durée :	1 heure 30	Feuillelet :	5 / 8
				Numéro candidat	

Tableau récapitulatif des notes EP3 (Extincteurs)

		Bareme	Note
Analyse de la mise en situation	Note n°1	/ 5	+
Mise en service	Note n°2	/ 25	+
Maintenance préventive d'un extincteur à pression auxiliaire	Note n°3	/ 30	+
Maintenance préventive d'un extincteur au dioxyde de carbone CO ₂	Note n°4	/ 20	+
Communiquer	Note n°5	/ 20	+
Pénalité		/ 40	-
TOTAL EP3		/ 100	

CAP		Session 2010		Code(s) Examen(s)	Tirages
Sujet		AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS			
Epreuve :		EPREUVE EP3			
Coefficient :	6	Durée :	1 heure 30	Feuillet :	6 / 8
Numéro candidat					

ANALYSE DE LA MISE EN SITUATION				
Etre capable de :		Exigences	Barème	Note
Détecter l'anomalie cachée dans la mise en situation (voir corrigé)		1 réponse juste	/ 2	
Proposer une solution (voir corrigé)		1 réponse juste	/ 3	
TOTAL NOTE N°1			Barème	Note
			/ 5	

MISE EN SERVICE			
COMPETENCES INDICATEURS D'EVALUATION	EXIGENCES	Barème	Note
L'inventaire des pièces au déballage est conforme au document constructeur	Utilisation du descriptif ou répertoire SYFEX	/ 2	
Les éléments de charge sont installés conformément aux prescriptions du constructeur	Eau, additif, antigel, cartouche CO ₂ conformes, pression (manomètre)	/ 10	
Procéder au nettoyage		/ 1	
Interprétation de la sérigraphie	Lisible et mode d'emploi complet et commenté	/ 4	
L'étiquette de mise en service est complétée sur le document « sujet candidat ».	Minimum : mois et année de mise en service, nom ou n° de l'intervenant	/ 2	
L'installation est conforme aux normes et réglementations en vigueur.	Hauteur (1m20 maxi à la poignée) Encombrement (éviter les cheminements d'évacuation) L'extincteur doit être accessible	/ 2	
Fixer le support de l'extincteur	Le support est conforme aux prescriptions du fabricant. La fixation est adaptée aux caractéristiques techniques des différents supports. (Le choix des chevilles est adapté au matériau).	/ 2	
Mettre en place la signalétique en respectant les règles en vigueur	Visibilité de l'extincteur Numérotation (préconisée)	/ 2	
TOTAL NOTE N°2		Barème	Note
		/ 25	

MAINTENANCE PREVENTIVE d'un APPAREIL EXTINCTEUR A PRESSION AUXILIAIRE			
COMPETENCES INDICATEURS D'EVALUATION	EXIGENCES	Barème	Note
Contrôler l'état général de l'extincteur	Etat apparent de l'appareil (défaut de revêtement, déformation accidentelle) Etat de tous les accessoires extérieurs (poignée, flexible, lance, gâchette) Présence de la goupille avec scellé	/ 2	
Contrôler les marquages de l'extincteur	Sérigraphie conforme Estampille Etiquette de vérification : présence, année de mise en service, dernière charge de maintenance ou traçabilité (5 années de vérification)	/ 2	
Après s'être assuré de l'absence de pression interne, le couvercle est démonté avec les outils appropriés.	Mettre en fonction la gâchette Cas des extincteurs à poudre : Placer un chiffon propre sur l'ouverture de l'extincteur afin d'empêcher la pénétration de tout objet étranger. Pas de poudre ni d'eau sur le plan de travail	/ 2	

CAP		Session 2010		Code(s) Examen(s)	Tirages
Sujet		AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS			
Epreuve :		EPREUVE EP3			
Coefficient :	6	Durée :	1 heure 30	Feuillet :	7 / 8

Numéro candidat	
-----------------	--

<p>Dépose de la cartouche de gaz propulseur à l'aide d'une clé et examen de son état apparent.</p> <p><i>Cas des Appareil sur roues :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification de la liaison ▪ Vérification de la soupape de sécurité ▪ Vérification de l'état du support <p><i>Cas des appareils automatiques fixes individuels</i></p>	<p>Démontage de la cartouche avec une clé appropriée</p> <p>Neutraliser l'appareil en mettant en place la goupille de sécurité pour éviter le déclenchement intempestif de la mise sous pression (blocage du contre poids) Contrôle visuel du fusible</p>	12	
<p>La charge de gaz est conforme avec les caractéristiques techniques figurant sur le corps de l'extincteur.</p> <p><i>Cas des Appareil sur roues :</i> Vérification de la date d'épreuve du service des mines et des zones de marquage de la bouteille de chasse.</p>	<p>Lisibilité de la cartouche CO₂</p>	12	
<p>La tolérance de charge est vérifiée, si nécessaire la cartouche est remplacée.</p>	<p>Tolérances pour les cartouches :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ moins de 80g → +3 g -10% de la charge ▪ 80g et plus → +5 g -10% de la charge <p><i>Cas des Appareils sur roues :</i> Tolérance de 0g -10% de la charge</p>	14	
<p>Vérification du bon fonctionnement du dispositif de sécurité (percuteur et tous les organes de la tête de l'extincteur).</p>	<p>Utilisation des outils appropriés</p>	14	
<p>Vérification du tube plongeur, du tube répartiteur, et du circuit d'éjection</p>	<p>Vérification par soufflage et examen visuel</p>	12	
<p>Vérification de l'ensemble des joints et remplacement si nécessaire</p>	<p>Choix correct du joint</p>	12	
<p>APPAREIL A EAU : Vidanger le corps de l'appareil dans un récipient propre, le rincer et vérifier son état intérieur. En cas de corrosion, l'appareil doit être éliminé. Mettre en place / remplacer le scellé de l'organe de sécurité</p>	<p>Recharger et contrôler l'état de la charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Propreté du liquide • Tolérance de 0 à -5% • Si additif en flacon annexe (conformité de l'additif à la sérigraphie et date de péremption) • Si additif en pré-mélange (présence, état, date de péremption) [3 ans] <p>Si protection contre le gel : présence, tolérance, date.....</p>	15	
<p>OU</p> <p>APPAREIL A POUVRE : Détasser la poudre et contrôler l'état de la charge :</p>	<p>L'appareil étant obstrué avec un chiffon propre, détasser la poudre en retournant l'appareil et en le secouant. Si signe de mottage : Remplacement par une poudre conforme à la certification de l'appareil. Fréquence ordinaire de rotation des charges. [5 ans]</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tolérances de charge • Tolérance des appareils de 1Kg : + ou -5% • Tolérance des appareils de 2Kg : + ou -3% • Tolérance des appareils de 3Kg et plus : + ou -2% 	15	
<p>Procéder au remontage de l'appareil</p>	<p>L'ensemble est remonté et graissé selon les prescriptions du constructeur avec les outils appropriés. La cartouche CO₂ est remontée à l'aide d'une clé adaptée. Les goujons de serrage sont remontés alternativement. Le scellé est conforme (année + identification du prestataire de service).</p>	12	
<p>L'étiquette de vérification jointe au document du candidat est renseignée.</p>	<p>Mois + année de vérification et opération effectuée + identification de l'intervenant.</p>	11	
TOTAL NOTE N°3		Barème	Note
		130	

CAP		Session 2010		Code(s) Examen(s)	Tirages
Sujet		AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS			
Epreuve :		EPREUVE EP3			
Coefficient :	6	Durée :	1 heure 30	Feuillet :	8 / 8
Numéro candidat					

MAINTENANCE PREVENTIVE d'un EXTINCTEUR au DIOXYDE de CARBONE (CO ₂)			
COMPETENCES INDICATEURS D'EVALUATION	EXIGENCES	Barème	Note
Procéder aux différentes vérifications de l'appareil	Contrôler la péremption de l'appareil en fonction de la date de la requalification. Contrôler la conformité du positionnement des indications inscrites dans le métal du corps de l'appareil.	17	
Démonter le tromblon ou le flexible qui le relie à l'appareil avec les outils appropriés.		12	
Vérifier l'état du joint d'étanchéité du tromblon ou flexible.	Le remplacer si nécessaire.	12	
Vérifier l'état du tromblon, des grilles ou orifices d'éjection et, le cas échéant, du flexible.	Examen visuel	12	
Contrôler la charge par pesée à l'aide d'un peson.	Tolérance de charge de 0 à -5% de la charge	15	
Remonter le tromblon et, le cas échéant, le flexible	Avec les outils appropriés.	12	
TOTAL NOTE N°4		Barème 120	Note

COMMUNIQUER			
COMPETENCES INDICATEURS D'EVALUATION	EXIGENCES	Barème	Note
Dialoguer	Le candidat utilise un vocabulaire professionnel adapté aux situations.	12	
Informar, à partir de la mise en situation, sur la mise en œuvre, les précautions d'utilisation et les fonctionnalités par rapport aux différents types de feux	Les explications fournies sont claires et rigoureuses. Elles permettent d'utiliser chaque appareil à bon escient. (Portée efficace, durée d'utilisation, ...). Les précautions d'emploi sont adaptées à la situation.	18	
Établir le compte-rendu d'intervention	Le compte-rendu permet d'effectuer un suivi de qualité des interventions et des installations.	15	
Rédiger les documents réglementaires	L'étiquette de mise en service est renseignée. Les opérations sont consignées sur le registre de sécurité. L'ensemble des informations réglementaires y a été porté.	15	
TOTAL NOTE N° 5		Barème 120	Note

PENALITE : Les opérations mises en œuvre peuvent exposer dangereusement le vérificateur ou l'utilisateur. Justification de la pénalité :	
<input type="checkbox"/> Appareil à eau incorrectement chargé (absence additif, absence de protection contre le gel, non respect des tolérances de charge....)	40
<input type="checkbox"/> Cartouche CO ₂ remontée fuyarde ou non remontée	30
<input type="checkbox"/> Oubli de la goupille de sécurité, absence du joint de tête	10
<input type="checkbox"/> Manipulation dangereuse lors de la vérification	20
<input type="checkbox"/> Manquement au devoir de conseil	10
Le total des pénalités ne peut excéder 40 points	